



Piratage fichier client par invitations a participer a un blog

Par **theret**, le **04/07/2008** à **12:02**

Bonjour,

ayant un problème avec un promoteur immobilier (non respect des clauses de reserve et pas de reponses à mes recommandés), j'ai créé un blog d'information <http://enversdudecor-edouard-denis.over-blog.com/>

le but de ce blog est de recuperer les expériences d'autres propriétaires et de les partager avec de futurs acquereurs

j'ai mis des invitations dans les boites aux lettres et ai mis des affiches

l'avocat de mon promoteur m'accuse de piratage de fichier client

est ce le cas ?

qu'en pensez vous ?

Philippe

Par **JamesEraser**, le **06/07/2008** à **20:18**

[citation]piratage de fichier client [/citation]

Demandez lui de préciser les éléments matériels de l'infraction. Je suis curieux de connaître la réponse.

Experatoment

Par **theret**, le **07/07/2008** à **17:02**

Bonjour et merci de votre réponse

pour info je recherche un avocats contre mon promoteur (voir le contenu du blog)
n'ayant pas les moyens financiers je cherche une personne qui se paie en fonction des
sommes récupérées mais je ne sait pas si cela existe en France

Cordialement

Par **JamesEraser**, le **07/07/2008** à **17:17**

Vous trouverez l'ensemble des possibilités sur ce lien.

http://www.cnb.avocat.fr/VieProfessionAvocat/VPA_votreavocatetvous_combien_coute_avocat.php
Experatooment